



LES 5 CLÉS D'UNE DAT RÉUSSIE

1. SOYEZ PRÊTS !

Avant de vous connecter à net-entreprises, rassemblez :

- numéro de Sécurité sociale ;
- nom et adresse de la victime, témoins, tiers ;
- informations liées à l'évènement/accident.



48h

pour faire votre déclaration,
après connaissance
de l'évènement

2. DES DOUTES SUR L'ACCIDENT ? LES RÉSERVES MOTIVÉES



Une réserve, c'est la remise en cause par l'employeur du caractère professionnel de l'accident.

RAPPEL : La DAT est une obligation légale.

3. TÉMOIN ET/OU TIERS RESPONSABLE



Indiquez les coordonnées de la première personne avisée ou des témoins. S'il y a un tiers responsable, indiquez-le également.

4. VOTRE PREUVE D'ENVOI



Tapez « OUI » dans la case validation et sauvegardez la déclaration que vous avez saisie. L'accusé de dépôt est à conserver.

5. LA FEUILLE DE SOINS



La feuille de soins est générée à la fin de DAT.
En cas d'urgence, elle est aussi disponible sur ameli.fr.